



ÉDITION NATIONALE

Échos^{de} la FHCC

Fédération de l'habitation coopérative du Canada

VOLUME 8, NUMÉRO 4, SEPTEMBRE 2000

À L'INTÉRIEUR

Rencontrez votre président

Le président de la FHCC est un membre actif de la coopérative d'habitation Carpathia de Winnipeg depuis 26 ans.

PAGE 2

Ne manquez pas la conférence de formation en Saskatchewan

Tout le monde est invité à la conférence de formation que la FHCC présentera à Saskatoon, le 14 octobre.

PAGE 3

Jetez un coup d'oeil à notre nouveau site Web

Nous avons réaménagé notre site Web et ajouté un secteur pour les groupes de discussion. Jetez un coup d'oeil à l'adresse suivante : www.fhcc.ca.

PAGE 4

L'Ontario établit le calendrier pour son projet de transfert

Le gouvernement de l'Ontario annonce son intention d'accélérer le transfert aux municipalités de 21 000 coopératives provinciales de l'Ontario.

PAGE 6

Thom Armstrong est maintenant à la CHF/BC

Notre directeur des affaires de l'Association relève un nouveau défi à titre de directeur général de la CHF/BC.

PAGE 7

THIS PUBLICATION IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH

VISITEZ NOTRE SITE WEB À www.fhcc.ca

La FHCC rencontre le ministre Gagliano

Notre campagne en vue de mettre sur pied une agence nationale progresse

La campagne de la FHCC en vue de mettre sur pied une nouvelle agence qui serait chargée d'administrer les programmes de coopératives d'habitation a fait un pas de plus le 30 août lorsque des représentants et représentantes de la FHCC et des membres de notre comité de lobbying du Manitoba ont rencontré **Alfonso Gagliano**, le ministre fédéral responsable de la SCHL. «Ce fut une semaine très positive», a déclaré **Christopher Wilson**, le gestionnaire des Affaires politiques nationales à la FHCC. «Nous avons demandé au ministre d'amorcer des discussions au sujet de l'agence le plus tôt possible. Il a promis d'accorder la plus haute priorité à cette question lors de la prochaine réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du Logement. C'est une étape très importante dans notre campagne en vue d'assurer la sécurité à long terme des coopératives d'habitation.» La délégation a également demandé de l'aide pour les coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau et le ministre a manifesté beaucoup d'intérêt pour les photographies des coopératives que nous lui avons montrées.

La délégation manitobaine — composée du président de la FHCC, **Wes Hosler**, de **Rudy Comeault**, **Sandy Francis**, **Joan Skeene** et de la coordonnatrice du lobbying au Manitoba, **Roxane Hutcheson** — a présenté au ministre une petite sculpture inuite pour le remercier d'avoir accepté que les coopératives du Manitoba soient retournées à l'administration fédérale. La délégation a également pu rencontrer plusieurs des député(e)s qui ont appuyé notre campagne nationale.

Pour plus de renseignements au sujet de l'agence administrative proposée par le mouvement coopératif, consultez le bulletin qui accompagne ce numéro d'*Échos de la FHCC*. ★

C'est vous qui établissez les orientations de la FHCC

Appel de résolutions pour l'assemblée annuelle 2001

Chaque année, nos membres établissent les orientations de la FHCC en adoptant des résolutions à l'assemblée annuelle. C'est maintenant le moment pour votre coopérative de commencer à penser aux questions qui sont

voir C'est vous qui établissez à la page 2

importantes pour vous. Voulez-vous que la fédération nationale offre un nouveau service, aborde un enjeu politique ou travaille à un projet en particulier qui est important pour les coopératives d'habitation? Commencez par rédiger une résolution pour l'assemblée annuelle de la FHCC et obtenez l'appui des autres délégué(e)s de votre région.

La date limite pour présenter les résolutions est le 31 décembre 2000. Commencez à y penser dès maintenant. Vous pouvez utiliser le formulaire que vous trouverez dans ce numéro d'Échos de la FHCC pour envoyer vos résolutions. Vous pouvez également composer le 1-800-465-2752 pour obtenir plus de précisions.

Depuis la fusion de la FHCC et de la fédération provinciale de l'Ontario en 1996, les membres des coopératives d'habitation en Ontario assistent à deux assemblées—l'assemblée générale annuelle de la FHCC et l'assemblée annuelle des membres de l'Ontario. Les coopératives de l'Ontario peuvent présenter des résolutions aux deux assemblées.

L'an prochain, l'assemblée se tiendra du 5 au 10 juin 2001 à Victoria, en Colombie-Britannique. ★

Échos^{de} la FHCC

ÉDITION NATIONALE

Publiée par

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada

Bureau national
311-225 rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K2P 1P9
Télécopieur (613) 230-2231 Téléphone (613) 230-2201

Région de l'Ontario
207-2 rue Berkeley, Toronto (Ontario) M5A 4J5
Télécopieur (416) 366-3876 Téléphone (416) 366-1711

Bureau de Vancouver
201-133 8^e av. Est, Vancouver (C.-B.) V5T 1R8
Télécopieur (604) 879-4186 Téléphone (604) 879-4116

Bureau de Manitoba
192, 162-2025 av. Corydon, Winnipeg, (Manitoba) R3P 0N5
Télécopieur (204) 487-6407 Téléphone (204) 989-5963

Rédactrice en chef : Merrilee Robson

© FHCC 2000. Les articles peuvent être reproduits. Veuillez indiquer que la FHCC en est l'auteur.

Rencontrez votre président

La FHCC compte beaucoup de vaillants bénévoles qui dirigent votre fédération entre les assemblées annuelles. Dans les prochains numéros, nous vous présenterons des profils des membres du conseil d'administration de la FHCC, pour que vous puissiez en apprendre un peu plus au sujet des gens qui vous représentent au conseil d'administration. Dans ce numéro, nous vous présentons notre président, **Wes Hosler**.

Wes Hosler est membre de la coopérative d'habitation Carpathia à Winnipeg depuis 26 ans. Il a d'abord entendu parler des coopératives d'habitation quand il a obtenu son diplôme en soins infirmiers et qu'il devait trouver un endroit pour loger sa jeune famille.

«Nous habitons en résidence lorsque je faisais mes études, mais il a fallu quitter cet endroit quand j'ai obtenu mon diplôme», précise M. Hosler. «Je connaissais bien les coopératives agricoles, mais je n'avais jamais entendu parler des coopératives d'habitation. Nous avons vu une annonce dans le journal et nous nous sommes rendus à la coopérative Carpathia. La coopérative était toute neuve et j'ai bien aimé ce que j'ai vu. Ça semblait être un beau quartier sûr, le genre de petite collectivité à laquelle j'étais habitué.»

La coopérative était tellement récente qu'on ne faisait que commencer à mettre sur pied des comités. «Il y avait beaucoup de travail à faire, ajoute-t-il, et on m'a encouragé à me présenter au conseil d'administration.» M. Hosler considérait qu'il était important de collaborer avec d'autres coopératives. La coopérative Carpathia est devenue membre de la FHCC en 1979 et plusieurs autres coopératives du Manitoba ont adhéré en même temps. Les coopératives voulaient avoir accès à des activités de formation dans la région. M. Hosler a suivi le cours de formation des formateurs et des formatrices de la FHCC et il est devenu membre du comité de formation.

Au début des années 1980, le conseil d'administration de la FHCC a été restructuré. Jusqu'à ce moment, les membres du conseil étaient

tous élus par l'ensemble des membres. Lorsque les membres ont approuvé une structure régionale pour le conseil d'administration, M. Hosler a été élu pour représenter la Saskatchewan et le Manitoba. Au fil des années, il a occupé des postes de représentant régional et de membre extraordinaire au conseil, siégé au Comité des finances et occupé les fonctions de trésorier. Cette année, il en est à sa quatrième année à titre de président de la FHCC.

La famille Hosler, qui comprend un fils et deux filles, est une famille coopérative engagée. L'épouse de Wes, Dallas, a également siégé au conseil d'administration de la coopérative, tout comme leur fille aînée. Les deux filles ont grandi dans la coopérative et elles élèvent maintenant une nouvelle génération de membres de coopératives d'habitation.

M. Hosler souligne qu'il est important pour les jeunes membres des coopératives de participer au sein de la FHCC. «Certains d'entre nous sommes ici depuis longtemps. Je pense que c'est quelque chose qu'on a dans le sang. Vous commencez par bâtir quelque chose et vous voulez le voir jusqu'à sa conclusion. Mais il y a toujours quelque chose de nouveau.»

Il souligne qu'il est important pour les membres d'être actifs au sein de la FHCC. «Ce qui fait la force de la FHCC, c'est qu'elle est dirigée par ses membres. Nous devons continuer de faire preuve de créativité et de vision. Nous ne pouvons pas adopter une approche étroite.» ★

Ne manquez pas la conférence de formation en Saskatchewan

La FHCC invite tous les membres des coopératives d'habitation de la Saskatchewan à une conférence de formation, qui aura lieu à Saskatoon, le samedi 14 octobre. Cette conférence d'une journée se déroulera de 9 h à 17 h, au Saskatoon Inn. La veille, une dégustation de vins et de fromages permettra à chacun de faire connaissance avec d'autres membres de coopératives. Nous tenons à remercier les commanditaires de cette réception : HB Gestion d'assurance collective ltée, Primus Canada et Sprint Canada. Pour plus de précisions au sujet de cette conférence, communiquez sans frais avec Pat

McClain au 1-877-533-2667 ou par courriel à l'adresse suivante : pmclain@fhcc.ca. ★

De l'aide pour travailler avec vos employé(e)s

La FHCC est heureuse d'annoncer une nouvelle publication intitulée *Evaluating Staff*. Ce guide aidera les coopératives et leurs employé(e)s à effectuer des évaluations efficaces et à être de bons employeurs. Il aidera également les employé(e)s à améliorer leurs méthodes de travail et à établir des partenariats avec leurs employeurs dans les coopératives. C'est une grande responsabilité pour une coopérative d'habitation d'embaucher des employé(e)s. Nous devons bien assumer cette responsabilité, parce que la façon dont nous agissons touche la vie des autres.

Le guide décrit des aspects importants de la relation entre la coopérative et ses employé(e)s, comme les contrats de travail, les descriptions de postes et les plans de travail. Il examine l'utilité de constituer des équipes et de formuler des commentaires entre les évaluations. Il examine aussi les défis particuliers auxquels sont confrontés les employeurs bénévoles. Il renferme un processus d'évaluation étape par étape et des exemples de formulaires que votre coopérative peut utiliser ou adapter selon ses besoins. Ce guide est disponible en anglais et en français auprès de la Librairie de l'habitation coopérative. ★

Encore de l'aide pour le personnel et les conseils d'administration des coopératives

You, Your Staff and the Law est un guide à l'intention des conseils d'administration et des employé(e)s au sujet des règles provinciales régissant le travail. Des guides en anglais sont disponibles pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba et l'Ontario. Un guide en français est disponible pour l'Ontario. Les guides de l'an 2000 sont maintenant disponibles.

voir *Encore de l'aide* à la page 4

Managing Arrears est une ressource utile pour le personnel chargé des arrérages des droits d'occupation dans les coopératives. On peut obtenir des notes à l'intention des formateurs et des formatrices pour un atelier sur les arrérages en s'adressant aux formateurs et aux formatrices de la FHCC et des fédérations.

Housing Co-ops as Employers offre des idées pratiques pour aider les conseils d'administration, les membres et les employé(e)s à travailler ensemble.

L'élaboration d'un règlement modèle relatif au harcèlement en milieu de travail se poursuit. Le règlement modèle et un bref guide seront disponibles au début de l'an prochain.

Pour plus de renseignements sur les publications mentionnées ci-haut ou d'autres documents de référence, communiquez sans frais avec **Karla Skoutajan** au 1-800-465-2752, poste 241, ou par courriel à l'adresse suivante : kskoutajan@fhcc.ca. ★

Des coopératives s'unissent en Nouvelle-Écosse

La FHCC et le mouvement de l'habitation coopérative en Nouvelle-Écosse continuent d'établir d'excellentes relations avec le gouvernement provincial. Le personnel de la FHCC et **Susan Wells**, représentante régionale de la FHCC, ainsi que la Co-operative Housing Federation of Nova Scotia et des gestionnaires de coopératives travaillent de concert pour venir en aide aux coopératives de cette province qui éprouvent des difficultés de fonctionnement. Une solution créatrice envisagée pour renforcer les coopératives à l'avenir est la fusion des coopératives de l'article 95 à Yarmouth. Les membres de quatre coopératives dans cette ville collaborent avec la FHCC et le gouvernement provincial en vue de créer une coopérative qui établira un fondement solide pour l'avenir. Les membres de ces coopératives se sont réunis régulièrement tout au long de l'été. Nous souhaitons bonne chance aux coopératives dans cette excellente initiative. ★

Jetez un coup d'oeil à notre nouveau site Web

La FHCC a complètement réaménagé son site Web. Le site renferme également la première partie d'un secteur protégé par mot de passe pour les membres de la FHCC, qui servira notamment à des groupes de discussion. Vous trouverez notre nouveau site à l'adresse suivante : www.fhcc.ca. Ce travail a été fait avec l'aide de Baseline Type and Graphics, une coopérative de travailleurs et de travailleuses de Vancouver. Le principal employé de Baseline affecté à ce projet était **David Lach**, un membre de la coopérative d'habitation Quebec Manor à Vancouver. David a eu un été très chargé et il travaillait également à temps partiel à titre de directeur général de la Co-operative Housing Federation of B.C.

Deux étudiants ont également aidé au réaménagement de notre site Web au cours de l'été. **Sarah Robinson**, une étudiante en communications à l'Université Simon Fraser, a travaillé dans notre bureau de Vancouver. Sarah est membre de la coopérative d'habitation Broadview à Vancouver. **Simon Nguyen**, un étudiant en techniques de logiciels à l'Université d'Ottawa, travaillait pour sa part à notre bureau d'Ottawa. Nous remercions Développement des ressources humaines Canada pour son aide financière qui nous a permis d'embaucher ces deux jeunes personnes talentueuses et enthousiastes. ★

Votre coopérative a-t-elle un site Web?

Envoyez-nous l'adresse URL de votre coopérative et nous ajouterons un lien vers votre site à partir du nôtre. Communiquez avec **Merrilee Robson** à notre bureau de Vancouver, par téléphone ou par courriel à l'adresse suivante : mrobson@fhcc.ca. Vous pouvez également ajouter un lien de votre site Web vers le nôtre à l'adresse www.fhcc.ca. ★

Envoyez vos déclarations de TPS/TVH par téléphone

Voici l'information que nous avons reçue de l'Agence des douanes et du revenu du Canada :

Une nouvelle façon rapide, gratuite et facile de soumettre votre déclaration de taxe sur les produits et services (TPS) ou de taxe de vente harmonisée (TVH) sera bientôt accessible. À compter du 1er mai 2000, IMPÔTEL TPS/TVH sera offert dans le cadre d'un projet-pilote à Terre-Neuve et Labrador et au Nouveau-Brunswick. L'Agence des douanes et du revenu du Canada en fait l'essai en permettant à certaines entreprises de ces provinces de soumettre leur déclaration de TPS/TVH par téléphone, à condition que cette déclaration comporte un solde néant ou un remboursement de 10 000 \$ ou moins.

IMPÔTEL TPS/TVH est un service sûr et confidentiel qui est offert à certaines entreprises sur invitation seulement. Ces dernières doivent notamment avoir déjà soumis des déclarations de TPS/TVH pour une année. Si vous êtes choisi, vous recevrez un code d'accès IMPÔTEL, qui sera imprimé à l'avance sur les déclarations de TPS/TVH personnalisées qui vous seront envoyées.

IMPÔTEL TPS/TVH est aussi facile à utiliser que de faire un appel 1-800. Pour utiliser ce service, vous devez avoir accès à un téléphone à clavier. Ensuite, il vous suffit de remplir votre déclaration de TPS/TVH et de téléphoner au numéro sans frais. Vous devez ensuite suivre les instructions du système vocal automatisé pour entrer les renseignements de votre déclaration de TPS/TVH au moyen du clavier de votre téléphone. IMPÔTEL TPS/TVH confirme tous vos calculs. Lorsque vous avez fini d'entrer toutes vos données et que vous indiquez que vous souhaitez soumettre votre déclaration de TPS/TVH, IMPÔTEL TPS/TVH vous donne un numéro de confirmation.

Le service IMPÔTEL TPS/TVH est accessible six jours par semaine. Du lundi au vendredi, les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 20 h et, le samedi, de 8 h 30 à 17 h, heure locale, dans les provinces participantes. Le service IMPÔTEL TPS/TVH n'est pas offert le dimanche et les jours fériés observés par le gouvernement fédéral.

Pour plus de renseignements sur IMPÔTEL TPS/TVH, consultez le site Web à l'adresse suivante : www.cra-adrc.gc.ca/gsthst-telefile ou appelez aux numéros suivants :
1-877-322-7849 (service en anglais)
1-877-322-7852 (service en français)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada telle que représentée par le ministre du Revenu national, (1998), reproduit avec l'autorisation du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. ★

Abri international aide à la reconstruction en Turquie

L'an dernier, un tremblement de terre frappait la Turquie, tuant plus de 127 000 personnes. Un an plus tard, la population de la Turquie reconstruit et prend les mesures nécessaires pour empêcher qu'une tragédie semblable ne se reproduise. La mauvaise qualité de la construction et l'absence d'inspections et d'application des codes du bâtiment ont été citées comme raisons pour le nombre élevé de décès. Abri international, l'organisme de développement international du mouvement de l'habitation coopérative, travaille avec les organismes locaux et les responsables municipaux en Turquie en vue d'améliorer les méthodes de construction pour rendre les logements plus sûrs.

Dans le cadre de ce projet, une délégation canadienne, composée de représentants et de représentantes de municipalités, de syndicats, du mouvement de l'habitation coopérative et de la SCHL, a participé à un atelier avec des homologues à Istanbul. Cet atelier portait sur les stratégies visant à améliorer la coopération et la communication entre les intervenants qui participent au processus de construction et de planification. **Michael Shapcott**, le chargé des communications et des relations gouvernementales à la Région de l'Ontario de la FHCC, a amené une perspective canadienne aux discussions concernant le rôle que le logement et les groupes communautaires pourraient jouer dans les programmes mis en oeuvre après le tremblement de terre et pour atténuer à l'avenir l'effet des catastrophes.

Vous recherchez d'autres informations ou occasions de participer? Communiquez avec Abri international

voir **Abri international** à la page 6

pour obtenir une copie de notre plus récent rapport annuel ou un ensemble d'affiches aux couleurs vives pour votre coopérative. Des t-shirts sont en vente au coût de 15 \$. Joignez-vous au réseau de bénévoles de Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto, Ottawa, Montréal et Moncton. Communiquez avec **Carol Mundle**, la coordonnatrice de la formation, par téléphone au (416) 366-1445, ou par courriel à l'adresse suivante : carol@rooftops.ca. ★

Voulez-vous faire du bénévolat à l'étranger?

Aimeriez-vous partager vos compétences avec une coopérative dans un autre pays? La Canadian Co-operative Association recrute des bénévoles dans les coopératives et les caisses de crédit qui s'intéressent au développement coopératif dans le monde. Si vous voulez partager vos connaissances et vos compétences pour appuyer des projets de développement en Afrique, en Amérique centrale et du Sud, en Asie ou en Ukraine, communiquez avec Laurie Tennian par courriel à l'adresse suivante : laurie@coopcca.com. Vous trouverez plus de précisions sur le site Web de la CCA à l'adresse suivante : www.coopcca.com. ★

Sur la scène politique

L'Ontario établit le calendrier pour son projet de transfert des programmes

Le gouvernement de l'Ontario a accéléré son projet de réforme et de transfert des programmes provinciaux de logement social aux municipalités. L'honorable **Tony Clement**, le ministre des Affaires municipales et du Logement, a fait une annonce publique importante à la mi-août, donnant ensuite plus de précisions dans une lettre de neuf pages envoyée quelques jours plus tard aux coopératives d'habitation, aux organismes de logement sans but lucratif et aux municipalités.

Environ 21 000 ménages dans les coopératives dont l'administration relève de la province sont touchés

par ce projet de transfert. Les coopératives financées par le gouvernement fédéral ne sont pas touchées.

«Le gouvernement semble finalement avoir un échéancier ferme», précise **Joyce Morris**, la présidente du Conseil de l'Ontario de la FHCC. «La loi provinciale pourrait être déposée dès octobre. Le transfert devrait être terminé dans environ 18 mois.»

«Le projet de réforme et celui du transfert auront une incidence majeure sur les coopératives provinciales», précise Mme Morris. «Nous connaissons maintenant les grandes lignes des intentions du gouvernement. Certains éléments de l'annonce étaient encourageants. Le ministre a promis un financement fixe pour les coopératives, une protection importante pour les niveaux actuels de loyers en fonction du revenu et plus d'autonomie. Nous avons toutefois des problèmes majeurs avec d'autres éléments du projet, comme l'exigence que les coopératives partagent la moitié des surplus d'exploitation avec les municipalités. Mais nous ne saurons pas vraiment où nous en sommes tant que nous n'aurons pas plus de précisions au sujet des principaux éléments.»

À mesure que nous connaissons les intentions de la province, la Région de l'Ontario de la FHCC continuera de lutter pour protéger les coopératives. Le Conseil de l'Ontario a rencontré le ministre Clement à la fin août pour lui faire part des préoccupations des coopératives. Les coopératives auront également un(e) représentant(e) au sein de chaque groupe de travail que le ministre mettra sur pied pour s'occuper concrètement de la réforme.

Beaucoup de coopératives individuelles tiennent également à s'exprimer. Au cours de l'été, plus de 130 coopératives et membres de coopératives ont écrit au ministre Clement et à d'autres député(e)s provinciaux, pour demander des audiences publiques au sujet du projet de loi. Ils savent tous que les coopératives veulent avoir leur mot à dire dans l'élaboration de la loi. «Nous pensons qu'une dernière charge pourrait convaincre le ministre d'accepter de tenir des audiences», précise Mme Morris.

Le *Bulletin sur la réforme du logement social*, envoyé aux coopératives provinciales à la fin août, renferme plus de précisions au sujet de la réforme et du transfert. Pour plus de renseignements, appelez **Harvey Cooper** ou **Michael Shapcott** à la Région de l'Ontario de la FHCC, au 1-800-268-2537 (à Toronto, composez le

416-366-1711). Courriel : hcooper@fhcc.ca ou mshapcott@fhcc.ca. Ou consultez notre site Web à l'adresse suivante : www.fhcc.ca. ★

La SCHL nomme un nouveau président

Le ministre responsable de la SCHL, l'honorable **Alfonso Gagliano**, a annoncé la nomination de **Jean-Claude Villiard** au poste de président et chef de la direction de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. La nomination entrera en vigueur le 23 octobre pour un mandat de cinq ans. M. Villiard est actuellement à Washington, D.C., où il travaille à la Banque mondiale. ★

Les coopératives ont encore des problèmes d'infiltration d'eau

L'hiver et la saison des pluies approchent rapidement, mais plus de 40 coopératives d'habitation de la Colombie-Britannique attendent encore une aide de la SCHL pour réparer leurs bâtiments aux prises avec des infiltrations d'eau. La Co-operative Housing Federation of BC et la FHCC aident ces coopératives à exercer des pressions auprès de la SCHL pour que celle-ci intervienne rapidement. La directrice générale de la FHCC, Alexandra Wilson, et la chargée des relations gouvernementales, Louise MacNaughton, ont rencontré au mois d'août deux vice-présidents de la SCHL et un adjoint au ministre responsable de la SCHL. Plusieurs solutions possibles pour les coopératives qui ne peuvent obtenir un prêt conventionnel ont été examinées lors de cette rencontre. Entre temps, les coopératives continuent d'exercer des pressions auprès de leurs député(e)s fédéraux. Deux coopératives de Vancouver, Alder Bay et False Creek, ont maintenant reçu l'approbation de prêts hypothécaires de deuxième rang de la SCHL. Il reste à voir combien de temps les autres coopératives devront attendre pour obtenir de l'aide.

Pour plus de renseignements, appelez la CHF/BC au (604) 879-5111 ou communiquez avec Nicholas Gazzard à l'adresse suivante : ngazzard@fhcc.ca ou avec Louise MacNaughton à l'adresse lmacnaughton@fhcc.ca. ★

Allées et venues

Thom Armstrong est maintenant à la CHF/BC

Thom Armstrong a quitté son poste de directeur des Affaires de l'association à la FHCC pour relever de nouveaux défis à titre de directeur général de la Co-operative Housing Federation of BC.

Thom s'est joint à la FHCC il y a 10 ans et beaucoup de nos membres le connaissent en raison de son rôle actif à chacune de nos assemblées annuelles. Il a aussi été responsable du recrutement des membres, des communications, des relations extérieures et des services commerciaux à la FHCC. Auparavant, Thom a travaillé dans le secteur du développement coopératif en Saskatchewan et en Ontario.

Beaucoup de ses amis à la FHCC manqueront son approche calme et rationnelle face à des enjeux difficiles et sa très grande connaissance du mouvement canadien de l'habitation coopérative.

Le conseil d'administration de la CHF/BC est très heureux d'accueillir Thom en Colombie-Britannique. Dans le numéro courant de la revue Scoop, le président **Gary Panagiotidis** souligne : «Nous sommes très heureux d'attirer une personne aussi qualifiée à ce poste.» ★

Autres changements de personnel

D'autres changements de personnel sont survenus à la FHCC. En raison du départ de Thom, **Linda Stephenson** assumera une plus grande responsabilité pour l'assemblée annuelle et elle sera chargée du développement et de la mise en oeuvre de nos programmes d'assurance collective. Nous souhaitons bonne chance à **Patricia Muller**, notre coordonnatrice des systèmes d'information, qui relèvera un nouveau défi à la tête de sa propre entreprise de consultants. Nos meilleurs vœux aussi à **Danielle Leury**, notre coordonnatrice des programmes, qui a pris un congé d'un an pour poursuivre ses études, et à **Catherine Lee**, qui a quitté notre service de la comptabilité.

voir **Autres changements** à la page 8

Leur départ et la retraite d'**Ursula Kieley**, au mois de mai, ont créé de nouvelles occasions pour d'autres employé(e)s. **Louise Briglio**, adjointe administrative dans notre division des Affaires de l'association, est maintenant coordonnatrice, Systèmes d'information et services commerciaux. **Renée Parisien** s'est jointe à la FHCC à titre de nouvelle adjointe administrative à temps plein, Développement coopératif. Et **Salam Kawadri**, dont beaucoup de nos membres connaissent bien la voix chaleureuse au téléphone à notre bureau d'Ottawa, offrira un soutien à la comptabilité et assumera la responsabilité de la Librairie de l'AGA. Entre temps, **Eric Bailey** est revenu à la FHCC à titre de coordonnateur à temps partiel des relations gouvernementales pour notre campagne nationale en Ontario. Félicitations à tout le monde et bonne chance dans vos nouveaux emplois. ★

Nouvelle fédération en Nouvelle-Écosse

La mise sur pied de la Nova Scotia Association of Housing Co-operatives Ltd. signifie que la Nouvelle-Écosse compte maintenant deux fédérations. La nouvelle fédération, qui a satisfait aux exigences d'adhésion à la FHCC et qui s'est maintenant jointe à la fédération nationale, se réunira en septembre pour élire ses premiers dirigeant(e)s. ★

Les coopératives participent à la parade de la fierté gaie

Un groupe enthousiaste de bénévoles de la CHF/BC ont participé à la parade de la fierté gaie à Vancouver le 6 août. Le groupe a décoré le camion de **Wayne Callaghan**, un administrateur de la CHF/BC, avec une image découpée d'une maison, ainsi qu'avec la bannière de la CHF/BC et celle du Caucus des lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels de la FHCC. **Tony Legare**, le représentant de la Colombie-Britannique au conseil d'administration de la FHCC, a déclaré : «Nous avons été très bien accueillis et nous avons eu beaucoup de plaisir.» Les participant(e)s ont distribué des dépliants et des macarons à la foule.

Cette année, la parade a été inaugurée par le premier ministre de la Colombie-Britannique, **Ujjal Dosanjh**, et il y a eu une présence surprise d'un conseiller de longue date de la ville de Vancouver, **George Puil**, déguisé en travesti. ★

Joyeux 10e anniversaire à la Payuk Inter Tribal Housing Co-op

La Payuk Inter Tribal Housing Co-operative a célébré son 10e anniversaire le 2 juin. Située à Winnipeg, la coopérative d'habitation de 42 logements est la première et la seule coopérative d'habitation du Manitoba à avoir été construite dans le cadre du Programme de logement pour les autochtones en milieu urbain d'après 1985. Autre première, les membres de la coopérative se sont servis de leurs articles de constitution pour décréter que la coopérative est un endroit sans drogues ni alcool.

Cet anniversaire a été célébré par un pow-wow avec des chanteurs, des danseurs avec cerceaux et des spectacles d'artistes autochtones, dont le Summer Bear Dance Group. Il y avait des magiciens et des maquilleuses pour les enfants et un barbecue pour les membres et les invités.

Wes Hosler, le président de la FHCC, a remis une plaque à **Mike Guimond**, le président de la coopérative, au nom du bureau du Manitoba de la FHCC. La journée s'est terminée par le découpage d'un immense gâteau d'anniversaire. ★

Nouvelle employée à la CHF/NS

La Co-operative Housing Federation of Nova Scotia a embauché **Lynn Drinovz** au poste de coordonnatrice. Lynn est membre d'une coopérative de Halifax et elle a occupé diverses fonctions au sein de la fédération depuis les six dernières années. En juin de cette année, elle a obtenu un certificat en technologies de l'information d'entreprise du Nova Scotia Community College. Elle travaillera au bureau de la fédération 15 heures par semaine. La CHF/NS a aussi une nouvelle adresse de courriel : chfns@chebucto.ns.ca. ★